

FORMULAIRE "ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE"

LORS DE TRANSPORT OCCASIONNEL D'ENFANTS

1. L'entreprise que je dirige est inscrite, au registre des transports publics routiers de personnes du département de son siège social.

N° d'inscription au registre préfectoral :

Inscription obligatoire au registre électronique national des entreprises de transport public par route

2. CHAQUE VEHICULE EFFECTUANT LE TRANSPORT POSSEDE A BORD :

<input type="checkbox"/>	la carte grise
<input type="checkbox"/>	l'attestation d'assurance : responsabilité civile, dommage aux biens, accidents, assistance rapatriement
<input type="checkbox"/>	un billet collectif mentionnant
	➤ Nom exact de l'entreprise :
	➤ Nom du client :
	➤ Adresse de prise en charge :
	➤ Itinéraire prévisionnel : aller :
	➤ retour :
	➤ Point précis de montée :
	➤ Destination :
	➤ Point précis de descente :
	➤ Nombre de chauffeurs :
	➤ Nombre de passagers : dont enfants adultes
	➤ Prix de la prestation
<input type="checkbox"/>	Attestation d'aménagement du car autorisation la mise en circulation (délivrée par la DRIRE - en remplacement de la carte violette)
<input type="checkbox"/>	Un chrono tachygraphe dont l'utilisation sera permanente durant toute la durée du voyage
<input type="checkbox"/>	Des pictogrammes "TRANSPORTS D'ENFANTS" placés de manière visible à l'avant et à l'arrière

3. LES ENFANTS ET LES ADULTES SERONT TRANSPORTES TOUS ASSIS

(L'arrêté du ministère des transports du 26.02.1996 dispose, qu'à partir du 1.01.1997, l'usage des strapontins est interdit dans le cadre du service occasionnel du transport public).

Je soussigné _____, Dirigeant de l'entreprise, m'engage :

- à effectuer la présente prestation dans le respect total des réglementations sociales et des transports (arrêté du 2 juillet 1982)
- temps de à exiger du (des) conducteur(s) le respect de la réglementation européenne ainsi que des conduite et de repas (règlement CEE 3820/85 et 3821/5 du 20 décembre 1985)

Certifié sincère, le _____,

Signature du chef d'Entreprise,
Cachet